

Rencontre avec Anaïs ROSSIGNOL, assistante maternelle à Héric



Anaïs Rossignol et ses trois petits en pleine séance de jeux lors de la matinée d'éveil organisée par le Relais Petite Enfance.

Actuellement 65 assistantes maternelles prennent soin des enfants sur la commune de Héric. Les demandes d'accueil sont en progression et il devient parfois difficile de trouver un mode d'accueil.

Nous avons interrogé Anaïs ROSSIGNOL afin de mieux connaître ce métier et pourquoi pas, de vous donner envie de devenir assistant(e) maternel(le) à votre tour.

Anaïs exerce ce métier depuis 7 ans et accueille à son domicile 3 enfants de moins de 3 ans et un enfant de plus de 3 ans sur le temps périscolaire. Nous l'avons rencontré au Relais Petite Enfance lors d'une matinée d'éveil.

Pourquoi exercez-vous ce métier ?

Je me prédestinais à être professeure des écoles. J'ai toujours été passionnée par la toute petite enfance, devenir assistante maternelle était donc logique mais j'hésitais à me lancer. Une opportunité s'est présentée à moi et mon mari m'a encouragée dans cette voie.

Quels sont les aspects positifs de votre métier ?

Le principal avantage est de pouvoir gérer mon temps comme je l'entends. Je peux créer avec les petits les activités dont j'ai envie et c'est très appréciable.

Exercer à mon domicile est aussi pour moi un véritable point positif car je suis maman de deux enfants. Nous pouvons les accompagner le matin pour l'heure de l'école et les récupérer le soir à la sortie. C'est un bel avantage pour eux. Mais c'est souvent une fausse idée que l'on se fait de se dire que nous pourrions également nous occuper de nos propres enfants en même temps (devoirs...). Mon attention est focalisée sur les petits que j'accueille. Mes enfants sont grands et autonomes et j'ai un mari très présent.

La dernière satisfaction de mon métier, c'est de voir évoluer et grandir les enfants que je garde. Lorsqu'arrive la fin de contrat, due à la scolarisation des plus grands par exemple, c'est toujours un moment riche en émotion. C'est très gratifiant d'avoir pu les accompagner au tout début de leur vie.

Comment concilier la vie familiale et la vie professionnelle quand justement on exerce à domicile ?

Il est très important, surtout lorsque l'on a nos propres enfants, de dissocier précisément les espaces de la maison. Nous avons créé une salle de jeux entièrement dédiée aux enfants que j'accueille. C'est leur espace et tout le monde apprécie cette organisation. Les petits ont également leur propre chambre. Ils ne dorment pas dans la chambre de mes grands, ainsi l'intimité de chacun est respectée. Cela est vraiment nécessaire pour l'équilibre familial.

Quels sont les « difficultés » de votre métier ?

Nous avons de grosses semaines, pour ma part, jusqu'à 50 heures par semaine, du lundi au vendredi de 7h45 à 18h. Je suis quelqu'un de très active donc je suis en adéquation totale avec mon rythme de travail mais il faut aussi en être conscient avant de s'engager.

Autre point, pour certaines personnes le fait justement d'exercer à domicile peut être vu comme une difficulté, elles peuvent parfois ressentir un sentiment de solitude.

Quelles sont les structures existantes qui peuvent venir « briser » cette solitude ?

Le Relais Petite Enfance organise des matinées d'éveil chaque mois et des matinées de motricité. C'est un formidable point de rencontre pour les assistantes maternelles et surtout pour les enfants qui découvrent d'autres têtes et d'autres activités (danse, musique, ludothèque..).

Il y a aussi tous les 2 ans le Tout Petit Festival organisé par la Communauté de communes Erdre et Gesvres. Les spectacles sont de grande qualité et c'est toujours un immense plaisir de pouvoir y emmener les petits que je garde.

Je fais aussi partie de l'association des assistantes maternelles Nord Loire. Avant le covid nous nous réunissions une fois par mois. Cela permet d'échanger entre professionnels du milieu, de parler de sujets divers en lien avec notre métier, de discuter justement de difficultés ou d'interrogations.

Qu'a changé pour vous l'arrivée de la Covid ?

Les activités extérieures sont restreintes depuis l'année dernière. J'ai aussi mis en place un système de roulement des jeux pour les désinfecter plus facilement. Il a fallu s'adapter comme tout le monde mais j'ai aussi pu tirer du positif de tout cela, notamment en terme d'organisation.

Comment voyez-vous votre avenir professionnel ?

Sans changement, je ne me vois pas faire autre chose. Chaque nouvel enfant que j'accueille m'apporte de nouvelles choses, je suis réellement épanouie dans mon métier.

Merci Anaïs pour cet entretien et bonne continuation!



Comment devenir assistant(e) maternel(le) ?

L'agrément est donné par le conseil départemental qui reconnaît ainsi les assistantes maternelles comme des professionnelles de la petite enfance et s'engage à les accompagner dans l'exercice de cette profession exigeante.

Afin d'obtenir cet agrément il faut :

- *Participer à une réunion d'information
- *Être évalué par les travailleurs sociaux
- *Faire la formation de 120 heures : 80h avant le premier accueil et 40h dans les trois ans après le premier accueil.

La formation est prise en charge par le Département.

Ses objectifs sont les suivants :

- *Informer les assistants maternels et les assistantes maternelles de leurs responsabilités professionnelles ;
- *Améliorer leur connaissance du développement, des rythmes et des besoins de l'enfant ;
- *Les aider à développer des relations de qualité avec les parents dans l'intérêt de l'enfant ;
- *Les informer sur leurs droits et obligations dans le cadre du contrat de travail conclu avec les parents.

La formation préalable à l'accueil doit être validée par une évaluation finale, avant de pouvoir démarrer tout accueil d'enfant.

Un maximum de 4 agréments peut être délivré à l'assistant(e) maternel(le).

**Pour plus d'informations, contactez Sylvie PROSPER GUIOT, directrice et animatrice du Relais Petite Enfance
au 02-28-02-21-16 ou relaispetiteenfance@heric.fr**